

## LE MOT DU MAIRE

La dernière tempête a mis en évidence plusieurs problèmes.

Nos concitoyens ont oublié un geste simple : en cas de crise, le point d'information de la population est à la Mairie. Un réflexe d'autant plus important qu'il n'y avait, dans le cas présent, plus d'électricité et que le téléphone est resté coupé pendant deux jours à la Mairie.

Par ailleurs, certains esprits *grincheux* se sont étonnés de ne pas avoir la visite d'élus. La raison est évidente. En pareille situation, qu'est-il le plus important de faire : communiquer en serrant des mains comme au temps de la campagne électorale ou faire la synthèse des différentes informations qui arrivent en Mairie afin de gérer au mieux la crise ? A chaque fois que nous avons des informations sur une situation particulière nous nous sommes rendus sur place pour évaluer les problèmes et tenter d'y remédier avec les moyens dont nous disposons.

D'autre part, si de nombreuses personnes ont agi avec solidarité, d'autres n'ont pensé qu'à elles.

Cette attitude est décevante car elle présume mal de ce qui pourrait se passer en cas de crise plus grave. Si nos anciens ont été les moins exigeants durant cette période, il est du devoir de tous de veiller sur les plus fragiles dans de telles situations. Certaines personnes ont absolument besoin de l'électricité pour des raisons médicales et il faut impérativement en informer la Mairie pour qu'une solution soit trouvée dans les meilleurs délais.

Enfin, durant toute cette crise nous n'avons été que très rarement informés par les autorités. C'est même nous qui faisons remonter les informations ! De plus, la mise en place de plusieurs cellules de crise (Préfecture, ERDF, France Télécom), n'a fait que nuire à l'efficacité du système. Nous nous sommes aussi aperçus qu'avec la volonté actuelle de limiter le nombre de fonctionnaires, les équipes d'EDF étaient remplacées par des entreprises privées qui, malgré la bonne volonté dont elles ont fait preuve, ne connaissaient pas le terrain. Pour illustrer ce manque de personnel, un soir à 19 h le courant pouvait être remis dans le quartier de la Fournouquièrre, malheureusement il a fallu attendre 21 h 30 qu'ERDF donne l'autorisation de réarmer le réseau. Ce n'est pas un cas isolé et il a fait perdre un temps précieux qui aurait pu être utilisé pour faire d'autres réparations. Pour autant, remercions les personnels d'ERDF et ceux des entreprises privées qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour rétablir l'électricité dans les meilleurs délais.

## BILAN DE LA TEMPÊTE ET DES JOURS SUIVANTS

Faisons un petit historique concernant cette tempête. Le vendredi Météo France annonçait une alerte orange. Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 2h du matin, le Maire et son Premier Adjoint reçoivent un message téléphoné de la Préfecture pour indiquer que l'alerte venait de passer d'orange à rouge. Le matin, dès 7h30, les personnels municipaux étaient convoqués pour 8h30 place de la Mairie. Pendant cette heure, 3 élus faisaient le tour de la commune afin de recenser les points demandant une intervention. Le but étant de permettre la circulation des secours si le besoin s'en faisait sentir. A 13h30 les routes étaient dégagées, un premier recensement des fils électriques

tombés et poteaux couchés était déjà fait. Le samedi et le dimanche, la Mairie est restée ouverte et des affiches informaient la population, malgré les coupures d'électricité, de téléphone et une panne du réseau des téléphones portables. Le retour à la normale n'est intervenu que le mardi.

Simultanément, nous avons géré une deuxième crise puisque les inondations ont menacé notre commune. En l'absence d'information de la Préfecture, les prévisions ont été faites à partir des données de VigiCrue et c'est l'expérience de deux Preignacais qui a permis de prévoir les hauteurs d'eau à 10 cm près ! Néanmoins il a fallu prévenir les Preignacais risquant d'être inondés. Là, si certains se sont plaints

de ne pas avoir été prévenus alors qu'il n'y avait, dans un premier temps, aucun risque immédiat, d'autres, en revanche, ont été déménagés par les personnels communaux alors que l'eau n'est pas arrivée chez eux. Dans une telle situation la bonne solution est toujours difficile à trouver, et elle est dans tous les cas critiquée. De plus, dans ces circonstances, ce n'est pas forcément la raison qui l'emporte.

Dernière crise à gérer : la panne électrique. Le groupe électrogène, de la commune a, d'abord, été mis en place à l'école pour alimenter les congélateurs que les Preignacais ont apportés avec l'aide du personnel communal. Il a ensuite servi à alimenter certains quartiers du village.

## LE CARNAVAL DES ÉCOLES

Le carnaval des écoles de Preignac qui se déroulera le 27 mars aura pour thème les régions polaires. Les petits *carnavaliers* des 9 classes seront déguisés en pingouins... Tous les déguisements ayant été

confectionnés en classe avec l'aide des maîtresses et des maîtres.

En ce qui concerne le programme, le carnaval débutera à 16h45 dans la cour de l'école autour de pâtisseries et de boissons. Ensuite, les 230

enfants des écoles défileront dans les rues de Preignac pendant près d'une heure. De retour à l'école, Monsieur Carnaval sera embrasé et la fête se poursuivra par des danses et se terminera par un goûter.

## ENFOUISSEMENT DES LIGNES HAUTE-TENSION

Dans l'objectif d'éliminer les micro-coupures, les risques liés aux tempêtes et la pollution visuelle, 13 km de lignes à haute tension vont être enfouies. L'opération va se dérouler en

deux phases. La première, de Couite à Boutoc, concernera les quartiers Lamothe, Le Haire, Miselle, Trinquine, Boutoc et Arrançon. La seconde visera à enfouir la ligne haute tension

venant de Barsac et longeant la RD 1113 jusqu'aux écoles via la Place Peyrouic. Ce vaste programme sera intégralement financé par ERDF et il ne coûtera donc rien à la commune.

## TEMPS LIBRE A SANCHES

Le site de Sanches a fait peau neuve. Les abords, les accès et l'ensemble du site ont été nettoyés et remis en

état. Des bancs ont été installés et un boulo-drome, ouvert à tous, a également été réalisé. La municipalité

compte sur le civisme des utilisateurs afin que ce site, si agréable, reste propre et en bon état.

## RÉUNIONS DE QUARTIERS

Trois réunions de quartiers sont de nouveau programmées. Elles permettront de faire le bilan de l'année écoulée, de discuter des projets à venir

mais aussi de partager ensemble des idées afin de construire notre avenir et de mieux vivre au quotidien. Nous espérons qu'elles recueilleront une aussi

large participation que les précédentes et que vous serez nombreux à venir débattre avec vos voisins, amis et élus des sujets qui vous tiennent à cœur.

## FRELONS ASIATIQUES

Depuis plusieurs années, l'arrivée des beaux jours, est aussi celle du retour des frelons asiatiques. Faisons le point sur les consignes à suivre.

**Signes particuliers** : tête noire, face jaune orangé, thorax brun noir et

pattes brunes aux extrémités jaunes.

**Que faire** : informer la Mairie qui recensera tous les nids de frelons asiatiques de la commune et transmettra ces informations à la CDC afin de coordonner les interventions

de destruction des nids.

**Consignes de sécurité** : compte tenu de la dangerosité des frelons asiatiques, n'essayez pas de détruire les nids vous-même et ne vous en approchez pas à moins de 5 mètres.

## PLANNING DES MANIFESTATIONS

Un planning des manifestations de l'année 2009 va être prochainement édité. Il sera consultable sur le site

internet de la commune ainsi qu'en Mairie. Afin de prévoir la disponibilité des salles, les associations désireuses

d'organiser des manifestations doivent faire une demande au secrétariat de la Mairie ou auprès de Didier Faugère.

## NUMÉROS ET INFORMATIONS PRATIQUES

**Déchetterie de Virelade** : 0800 132 232

**Syndicat des eaux** : 05 56 63 29 76

**Bibliothèque** : 05 56 63 28 27

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h et le mercredi de 15h30 à 18h.

**CDC de Podensac** : 05 56 76 38 00

**Mairie** : 05 56 63 27 39

Ouverture : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 le lundi, mercredi, jeudi et vendredi et le mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.